

Le piège de la cacophonie diplomatique

VOYAGES PRIVÉS La diplomatie des élus peut s'avérer très utile, à condition qu'elle s'inscrive dans la ligne générale du DFAE. Lors des voyages privés, le danger qu'ils soient manipulés est réel. Pour preuve, quelques témoignages et mises en garde

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

Même si Claude Bégulé est rentré en Suisse, son voyage continue à faire polémique et à susciter beaucoup de questions, notamment à propos du sens de la diplomatie parlementaire. Si celle-ci est souhaitable dès lors qu'elle s'adosse à celle du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et de la Direction pour le développement et la coopération (DDC), les problèmes surgissent lorsque certains élus s'en saisissent pour profiler leur image, comme dans le cas de l'élu du PDC. Or, le DFAE a tenu à le préciser: «Notre département n'a pas été impliqué dans l'organisation de ce voyage.»

Jusqu'à présent, aucun voyage officiel n'a encore été planifié en Corée du Nord. Selon une source du *Temps*, les autorités de Pyongyang ont pourtant déjà invité plusieurs présidents du Conseil national et du Conseil des Etats, mais ceux-ci ont toujours décliné pour des questions de priorités.

En revanche, des voyages privés ont déjà eu lieu. En 2012, une délé-



CLAUDE BÉGULÉ
CONSEILLER
NATIONAL PDC

gation d'élus s'était rendue dans la région des deux Corées. Y avaient participé entre autres Jean-François Rime (UDC/FR), Christine Bulliard-Marbach (PDC/FR), Dick Marty et même Ignazio Cassis (PLR/TI). «La Corée du Nord était un pays complètement fermé, qui était plutôt en train de régresser que de progresser», raconte Jean-François Rime, qui se rappelle que les députés n'avaient pas été autorisés à prendre leurs téléphones portables avec eux. Des propos corroborés par Christine Bulliard-Marbach: «C'était une dictature qui m'avait fait peur. Nous y avons vu des gens qui souffraient de la famine.»

Les présidents des deux Commissions de politique extérieure (CPE), de même que ceux des Chambres, sont les principaux acteurs de la

diplomatie parlementaire. «C'est pour nous l'occasion de rencontrer nos homologues des autres parlements et de transmettre les valeurs et les positions suisses», déclare Marina Carobbio Guscetti, l'actuelle présidente du Conseil national. «J'en profite toujours pour visiter les projets de la DDC, qui est considérée comme un partenaire très fiable partout dans le monde.»

Mis à part des voyages en Europe, la Tessinoise s'est déjà rendue cette année au Rwanda – où l'on célébrait le 25e anniversaire du génocide –, au Mozambique et en Mongolie. «Je ne pense pas avoir été manipulée durant mes voyages. Mais il faut être conscient que ce risque existe, d'où la nécessité de bien préparer le déplacement et de garder un esprit critique.»

Lorsque le voyage est encadré par l'ambassade ou le bureau de la DDC sur place, ce risque est moindre. «Nous nous efforçons d'offrir un maximum de rencontres aux parlementaires, aussi bien avec le gouvernement qu'avec l'opposition au régime», précise un diplomate.

Lorsque les voyages sont privés, le danger de la cacophonie existe.

En 2014, plusieurs élus UDC se rendent en Iran. L'un d'entre eux, Luzi Stamm (UDC/AG), se prononce sur la délicate question des sanctions envers l'Iran: «C'est une mauvaise politique», déclare-t-il. Immédiatement, les médias iraniens relaient et exploitent l'information.

«Le risque d'être manipulé existe. Il faut bien préparer le déplacement et garder un esprit critique»

MARINA CAROBBIO GUSCETTI,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL

En février 2016, les trois conseillers nationaux Thomas Aeschi (UDC/ZG), Yvonne Feri (PS/AG) et Claude Bégulé se rendent en Erythrée à l'invitation du consul honoraire d'Erythrée en Suisse, Toni Locher, très proche du régime. Ils

en tirent la conclusion que la Suisse peut reprendre le dialogue avec le gouvernement érythréen, ce qui ne correspond pas à la politique d'asile plus prudente de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, alors cheffe du Département de justice et police. Nouveau malaise: «Un problème se pose dès lors que des élus se rendent à l'étranger dans le but de se profiler sur un dossier de politique intérieure», relève un diplomate.

Selon Dominique de Buman, président du Conseil national en 2017, les parlementaires doivent veiller à rester en harmonie avec les intérêts généraux du pays. Le Fribourgeois cite un exemple extrême: «Je ne peux pas m'imaginer un de nos élus qui plaiderait en faveur de la peine de mort pour faire plaisir aux dirigeants d'un pays qui la connaît, cela alors que toute la politique suisse est abolitionniste. Il faut éviter toute provocation.»

Le statut d'envoyé spécial

En général, les parlementaires ne reçoivent pas de mandat du Conseil fédéral. Ces dernières années, le conseiller aux Etats Didier Berber-

at (PS/NE) a cependant été l'un des rares exceptions. En 2013, il a été nommé «envoyé spécial» au Sahel par le ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter. «Nous avons favorisé le dialogue entre le gouvernement malien et les Touareg et ainsi participé à l'accord de cessez-le-feu et de paix signé en 2015», note Didier Berberat. Un mandat toutefois critiqué par la presse alémanique, qui accuse alors le Neuchâtelois de porter une double casquette. En tant que membre de la CPE du Conseil des Etats, Didier Berberat est censé surveiller les activités de l'envoyé spécial qu'il est aussi. Les critiques se taisent vite, le bureau du Conseil des Etats ayant approuvé ce mandat provisoire, qui s'est achevé en 2017.

Pour Didier Berberat, la diplomatie parlementaire implique de respecter deux principes: d'une part, il s'agit de séparer clairement les voyages privés de ceux qui sont officiels. Et, d'autre part, il faut éviter toute initiative personnelle qui n'est pas coordonnée avec le DFAE ou le parlement. De son côté, selon toute évidence, Claude Bégulé a préféré faire cavalier seul. ■